

M. DREVON et Mme REUX à Charnècles (38)



Du point de vue environnemental, le bois énergie contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Contrairement à l'utilisation des énergies fossiles, il ne crée pas de déséquilibre quant au cycle du CO₂. La très bonne maîtrise de la combustion ainsi que le très haut rendement des chaudières automatiques (au-delà de 80 %) en font une énergie propre.

Économiquement, le granulé de bois garantit une meilleure stabilité des coûts du combustible. Il est généralement fabriqué sur la Région à partir de déchets de l'industrie du bois et livré par camion souffleur. Le prix du kilowattheure utile bois, toujours moins élevé que celui du fioul, ne subit pas de plein fouet les aléas géopolitiques auxquels sont soumis les énergies fossiles.

La haute performance des chaudières et de leur régulation, leur automatisme et l'autonomie qu'elles confèrent sur la saison de chauffe ne changent en rien les habitudes prises avec les énergies fossiles : la chaleur se contrôle depuis l'unique bouton du thermostat d'ambiance.

Par ailleurs, les collectivités territoriales (Région Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Isère) et l'État, conscients des enjeux économiques et environnementaux, ont mis en place des dispositifs (subventions et crédit d'impôt) pour aider à l'investissement dans les chaudières automatiques au bois et en faciliter ainsi l'acquisition.













L'installation

- La chaudière de M. Drevon et Mme Reux fournit les besoins en chaleur de leur maison de 190 m² par l'intermédiaire d'un plancher chauffant en rez-de-chaussée et de radiateurs à l'étage, et sert également d'appoint pour l'eau chaude de la famille.
- La partie ancienne de la maison, datant des années 1800, a été rénovée avec une isolation saine, de même que l'extension : briques de chanvre. L'isolation de la toiture est faite d'ouate de cellulose projetée et en vrac. L'ensemble de l'isolation permet à cette habitation d'avoir des besoins de chauffage relativement faibles.
- La chaudière aux granulés de bois est entièrement automatique et dispose d'une régulation performante qui permet d'optimiser la combustion, évitant ainsi les effets de goudronnage et de pollution.
- Le combustible bois, stocké dans un silo, est directement acheminé vers la chaudière en fonction des besoins de chauffage. L'alimentation se fait par un système d'aspiration.
- Date de mise en route : novembre 2006

Les caractéristiques techniques

• Modèle de chaudière : Herz pelletstar

Puissance : 22 kW
 Capacité du silo : 9 m³
 Décendrage automatique

Régulation électronique par sonde extérieure

Fonctionnement

 Consommation: la consommation annuelle de la chaufferie est de 6 tonnes de granulés soit un volume de 9 m³.

Investissements et subventions

Le montant des aides peut varier. Il est sujet aux modifications des politiques des différentes collectivités territoriales. Renseignements AGEDEN

Investissements: 14 300 € HT
 Subventions et aides fiscales:
 Région Rhône-Alpes: 4 000 €
 Conseil Général de l'Isère: 2 950 €

Crédit d'impôt : 5 300 € Total subventions : 11 250 €

Réalisation

 Installateur : SARL GABERT - Vif (38)
 Accompagnement du projet : AGEDEN – Énergies Renouvelables en Isère - Grenoble

(38)

Architecte

Gérard GASNIER - Grenoble (38)



Le Bois Énergie – granulés

Le choix du granulé de bois comme énergie est en mesure de répondre aux différents objectifs qualitatifs et aux contraintes qui sont fixés lors de la réalisation d'une chaufferie.

Investir dans une chaufferie automatique au bois c'est investir pour l'avenir, en soutenant le développement durable et l'économie de notre territoire tout en construisant notre indépendance énergétique.

Contact

AGEDEN

Énergies Renouvelables en Isère Le Trident – Bât A 34 avenue de l'Europe 38100 GRENOBLE

Tel: 04 76 23 53 50 Fax: 04 76 23 53 51

E-Mail: infoenergie@ageden.org
Site internet: www.ageden.org

